

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03388 Numéro SIREN : 827 476 292 Nom ou dénomination : 8POURCENT

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2019 sous le numéro de dépôt 3350



20190033502018

DATE DEPOT : 18/01/2019

N° DE DEPOT : 3350

N° GESTION : 2017B03388

N° SIREN : 827476292

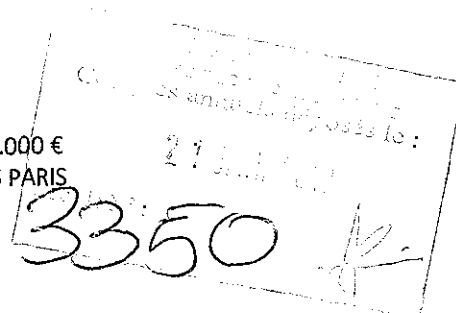
DENOMINATION : 8POURCENT

ADRESSE : 18 rue du Docteur Roux 75015 Paris

MILLESIME : 2018

8POURCENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 €
Siège Social : 18 rue du Docteur Roux - 75015 PARIS
Siret 827 476 292 00012 - RCS PARIS



PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le vingt-huit décembre,
À treize heures.

Les associés de la Société par Actions Simplifiée 8POURCENT, au capital social de 2.000 € divisé en 20 actions de 100 € de nominal chacune, ayant son siège 18 rue du Docteur Roux - 75015 PARIS, se sont réunis au siège, sur la convocation du Président de la société faite conformément des statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après relaté.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2018 et quitus au président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions, et décision à cet égard,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

La société EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

L'assemblée est présidée par la société KAHUNA DIGITAL, représentée par Monsieur Raphaël BODARD, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2018,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions de l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Le Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Un exemplaire des statuts de la société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,

RB

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chaque associé conformément aux dispositions des statuts.

Le Président déclare également que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au Commissaire aux Comptes dans les délais prévus par la loi.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer. Puis il présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Il donne lecture des rapports du Commissaire aux Comptes. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre. Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 30 juin 2018 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 165.339 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

Elle donne également au Commissaire aux Comptes titulaire un quitus entier et sans réserve de l'exécution de sa mission au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global nul et qui ont donné lieu à aucune imposition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 165.339 €

Au compte « Réserve légale » 200 €
Qui s'élèvera alors à 200 €

Au compte « Autres réserves » 165.000 €
Qui s'élèvera alors à 165.000 €

Au compte « Report à nouveau » 139 €
Qui s'élèvera alors à 139 €

Total réparti 165.339 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 167.339 €.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

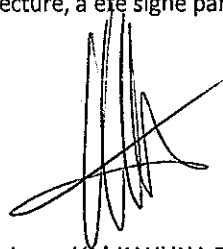
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



La société KAHUNA DIGITAL
Président
Représentée par M. Raphaël BODARD

8POURCENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 €
Siège Social : 18 rue du Docteur Roux - 75015 PARIS
Siret 827 476 292 00012 - RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 DÉCEMBRE 2018

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

QUATRIÈME RÉOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	165.339 €
Au compte « Réserve légale »	200 €
Qui s'élèvera alors à 200 €	
Au compte « Autres réserves »	165.000 €
Qui s'élèvera alors à 165.000 €	
Au compte « Report à nouveau »	139 €
Qui s'élèvera alors à 139 €	
Total réparti	165.339 €

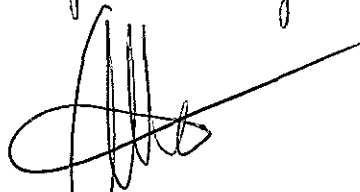
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 167.339 €.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme



Certifié conforme
La société KAHUNA DIGITAL
Président
Représentée par M. Raphaël BODARD

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes

8POURCENT

*Société par Actions Simplifiée
au Capital de 2 000 Euros*

Siret 827.476.292.00012

18, rue du Docteur Roux

75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société 8POURCENT,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 8POURCENT SAS relatifs à l'exercice de 17 mois clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou

en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, 10 le décembre 2018

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS SAS

Laurent du SORBIER

Commissaire aux comptes Président

COMPTES ANNUELS
AU
30 JUIN 2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 17			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 858	1 689	8 169		8 169	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 500		13 500		13 500	
	Total II	23 358	1 689	21 669		21 669	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	633 086		633 086		633 086	
	Autres créances	149 150		149 150		149 150	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	642 524		642 524		642 524	
	Charges constatées d'avance (3)	160		160		160	
	Total III	1 424 920		1 424 920		1 424 920	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 448 278	1 689	1 446 589		1 446 589	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

13 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 17	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000		2 000	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	165 339		165 339	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	167 339		167 339	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 886		2 886	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 789		51 789	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 554		885 554	
	Dettes fiscales et sociales	241 172		241 172	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	97 849		97 849	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 279 250		1 279 250	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 446 589		1 446 589	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 279 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 17			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 075 413	49 000	2 124 413		2 124 413	
Chiffre d'affaires NET	2 075 413	49 000	2 124 413		2 124 413	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			813		813	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 125 226		2 125 226	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 613 495		1 613 495	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 208		2 208	
Salaires et traitements			203 998		203 998	
Charges sociales			78 378		78 378	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 689		1 689	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			128		128	
Total des Charges d'exploitation (II)			1 899 895		1 899 895	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			225 331		225 331	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 17	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225 331		225 331	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	59 992		59 992	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 125 226		2 125 226	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 959 887		1 959 887	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	165 339		165 339	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 446 588.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 124 412.78 Euros et dégageant un bénéfice de 165 338.54 Euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, couvrant la période du 02/01/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 369 € dont 5 107 € au titre de l'année civile 2017 et 2 262 € de provision au titre du premier semestre 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 858
TOTAL	CERTIFIÉ CONFORME		9 858
Prêts, autres immobilisations financières	LE COMMISSAIRE AUX COMPTES		13 500
TOTAL			13 500
TOTAL GENERAL			23 358

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 858	9 858
TOTAL			9 858	9 858
Prêts, autres immobilisations financières			13 500	13 500
TOTAL			13 500	13 500
TOTAL GENERAL			23 358	23 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 689		1 689
TOTAL		1 689		1 689
TOTAL GENERAL		1 689		1 689

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 689				
TOTAL	1 689				
TOTAL GENERAL	1 689				

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 500	13 500	
Autres créances clients	633 086	633 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	149 150	149 150	
Charges constatées d'avance	160	160	
TOTAL	795 895	795 895	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 886	2 886		
Fournisseurs et comptes rattachés	885 554	885 554		
Personnel et comptes rattachés	30 719	30 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 703	30 703		
Impôts sur les bénéfices	52 623	52 623		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 836	124 836		
Autres impôts taxes et assimilés	2 292	2 292		
Autres dettes	97 849	97 849		
TOTAL	1 227 461	1 227 461		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Produits à recevoir

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	304 658
Total	304 658

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	611 899
Dettes fiscales et sociales	41 762
Autres dettes	96 936
Total	750 596

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	160
Total	160

8POURCENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 €
Siège Social : 18 rue du Docteur Roux - 75015 PARIS
Siret 827 476 292 00012 - RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 DÉCEMBRE 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2018, l'activité de la société a été la suivante : création de la société, mise en place et développement de l'activité.

- Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2018 sont les suivants : poursuite du développement de l'activité.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2018, date de clôture du dernier exercice aucun événement important n'est survenu.

- Activité en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes de résultats

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 165.339 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'élève à 2.124.413 €.

Les traitements et salaires s'élèvent à 203.998 €.

Les cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 78.378 €.

R3

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1.899.895 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 225.331 €.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 0 € des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à 225.331 €.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel nul,
- D'un impôt sur les sociétés de 59.992 €,

L'exercice clos le 30 juin 2018 se traduit par un bénéfice net de 165.339 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant 165.339 € à concurrence de :

Bénéfice de l'exercice	165.339 €
Au compte « Réserve légale »	200 €
Qui s'élèvera alors à 200 €	
Au compte « Autres réserves »	165.000 €
Qui s'élèvera alors à 165.000 €	
Au compte « Report à nouveau »	139 €
Qui s'élèvera alors à 139 €	
 Total réparti	 165.339 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 167.339 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

- Conventions

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les conventions réglementées de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

B3

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, nous présentons ici le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

TABLEAU FINANCIER		30/06/2018
Capital social		2 000
Nombres d'actions ordinaires		20
Nombre d'actions à dividende prioritaire		
Nombre maximal d'actions futures à créer		
- Par conversion d'obligations		
- Par exercice de droits de souscription		
Chiffre d'affaires hors taxes		2 124 413
Résultat avant impôts, participation et dotation		227 020
Impôts sur les Sociétés		59 992
Participation des salariés		
Résultat après impôts, participation et dotations		165 339
Résultat distribué		
Par action résultat avant impôts et dotations		11 351,00
Par action résultat après impôts et dotations		8 266,95
Dividende attribué à chaque action		
Effectif moyen des salariés de l'exercice		6
Montant de la masse salariale		203 998
Cotisations sociales et avantages sociaux		78 378

- Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du premier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des délais de paiement des clients, par date d'échéance :

Article D 441 I-2 : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu							Article D 441 I-2 : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement													
Nombres de factures concernées													
Montant total des factures concernées TTC		198 266 €	32 629 €	36 000 €	6 761 €	273 656 €		186 419 €	55 962 €	51 789 €	34 258 €	328 427 €	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice		15,37%	2,53%	2,79%	0,52%	21,22%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)								7,99%	2,40%	2,22%	1,47%	14,08%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues													
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)						- Délais contractuels : (précisez) - Délais légaux (préciser)						

PLB

- Administration et contrôle de la société

Nous vous précisons que ni notre mandat de président ni les mandats des commissaires aux comptes n'arrivent à expiration à l'issue de la présente consultation.

- Répartition du capital social

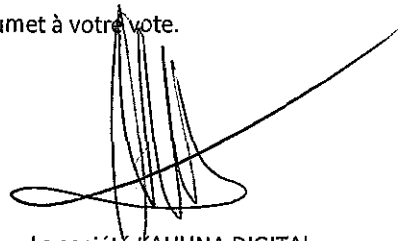
Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés détenant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote de la Société :

- ♦ Monsieur Raphaël BODARD détient 8 actions, soit 40 % du capital
- ♦ Monsieur Éric Mickaël détient 8 actions, soit 40 % du capital
- ♦ La société KAHUNA DIGITAL détient 2 actions, soit 10 % du capital social
- ♦ La société MARANE CONSULTING détient 2 actions, soit 10 % du capital social

Soit 100 % du capital composé de 20 actions.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.



La société KAHUNA DIGITAL
Président
Représentée par M. Raphaël BODARD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 17		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 858	1 689	8 169		8 169	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 500		13 500		13 500	
	Total II	23 358	1 689	21 669		21 669	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	633 086		633 086		633 086	
	Autres créances	149 150		149 150		149 150	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	642 524		642 524		642 524	
	Charges constatées d'avance (3)	160		160		160	
	Total III	1 424 920		1 424 920		1 424 920	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 448 278	1 689	1 446 589		1 446 589	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

13 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 17	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000		2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	165 339		165 339	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	167 339		167 339	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 886		2 886	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 789		51 789	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 554		885 554	
	Dettes fiscales et sociales	241 172		241 172	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	97 849		97 849	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 279 250		1 279 250	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 446 589		1 446 589	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 279 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 17			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 075 413	49 000	2 124 413		2 124 413	
Chiffre d'affaires NET	2 075 413	49 000	2 124 413		2 124 413	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			813		813	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 125 226		2 125 226	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 613 495		1 613 495	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 208		2 208	
Salaires et traitements			203 998		203 998	
Charges sociales			78 378		78 378	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 689		1 689	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			128		128	
Total des Charges d'exploitation (II)			1 899 895		1 899 895	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			225 331		225 331	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 17	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225 331		225 331	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	59 992		59 992	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 125 226		2 125 226	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 959 887		1 959 887	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	165 339		165 339	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 446 588.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 124 412.78 Euros et dégageant un bénéfice de 165 338.54 Euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, couvrant la période du 02/01/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 369 € dont 5 107 € au titre de l'année civile 2017 et 2 262 € de provision au titre du premier semestre 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 858
TOTAL			9 858
Prêts, autres immobilisations financières			13 500
TOTAL			13 500
TOTAL GENERAL			23 358

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 858	9 858
TOTAL			9 858	9 858
Prêts, autres immobilisations financières			13 500	13 500
TOTAL			13 500	13 500
TOTAL GENERAL			23 358	23 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 689		1 689
TOTAL		1 689		1 689
TOTAL GENERAL		1 689		1 689

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 689				
TOTAL	1 689				
TOTAL GENERAL	1 689				

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 500	13 500	
Autres créances clients	633 086	633 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	149 150	149 150	
Charges constatées d'avance	160	160	
TOTAL	795 895	795 895	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 886	2 886		
Fournisseurs et comptes rattachés	885 554	885 554		
Personnel et comptes rattachés	30 719	30 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 703	30 703		
Impôts sur les bénéfices	52 623	52 623		
Taxe sur la valeur ajoutée	124 836	124 836		
Autres impôts taxes et assimilés	2 292	2 292		
Autres dettes	97 849	97 849		
TOTAL	1 227 461	1 227 461		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 02/01/2017 au 30/06/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	304 658
Total	304 658

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	611 899
Dettes fiscales et sociales	41 762
Autres dettes	96 936
Total	750 596

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	160
Total	160